

Réassurance / Après son conseil d'administration et son assemblée générale ordinaire

Les performances 2017 de la SCG-Ré validées par les instances décisionnelles

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Chiffre d'affaires en hausse, rentabilité des primes à un bon niveau, management récompensé à l'international : la SCG-Ré semble avoir carburé en 2017. Bon nombre de ses indicateurs sont au vert.

LA Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), a récemment tenu, à Libreville, sous la houlette de son PCA Édouard Valentin, son conseil d'administration suivi de l'assemblée générale ordinaire. Au cours de ces deux réunions, les administrateurs et actionnaires de l'entreprise de la SCG-Ré ont validé les résultats de l'exercice 2017. Ainsi, malgré la récession économique liée à la baisse du prix du baril de pétrole, l'exercice 2017 a été marqué par une hausse du chif-

fre d'affaires de la SCG-Ré. L'année écoulée, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 12 milliards 265 millions 264 mille 406 francs, contre 11 milliards 300 millions 355 mille 231 francs. Ainsi, la société de réassurance a maintenu autour de 50 % son ratio S/P, qui consiste à calculer le rapport entre le montant des sinistres et celui des primes (S/P) ou cotisations encaissées (S/C) au titre d'un même contrat. En termes de rentabilité, l'entreprise se porte bien. Les voyants sont quasiment au vert. Ainsi, les fonds propres de l'entreprise se chiffrent à 8 milliards 109 millions 785 mille 777 francs, contre 7 milliards 540 millions 85 mille 830 francs. Le total des actifs est de 28 milliards 678 millions 338 mille 717 francs, contre 22 milliards 445 millions 156 mille 38 francs en 2016. S'agissant des sinistres réglés, la compagnie a payé, sans difficulté, en 2017, une enveloppe de 4 mil-



Photo : Innocent MBADOUNA

L'A-DG de la SCG-Ré, Andrew Crépin Gwodock, a été félicité pour les résultats obtenus en 2017.

liards 1 million 97 mille 407 francs, contre 2 milliards 578 millions 552 mille 632 francs en 2016. Les provisions techniques pour 2017 se chiffrent à 15 milliards 538 millions 951

mille 189 francs, contre 10 milliards 471 millions 156 mille 916 francs. Le résultat net est en hausse de 116% et se situe en 2017 à 1 milliard 205 millions 491 mille 388 francs.

Au niveau de l'économie nationale, la Société commerciale gabonaise de réassurance a réinvesti la somme de 3 milliards 500 millions en termes d'emprunts obligataires. Pour couronner en beauté ledit conseil, l'entreprise a versé à ses actionnaires 350 millions de francs. Ces performances observées en 2017 semblent se poursuivre en 2018. En effet, au mois d'avril dernier, la SCG-Ré, ses dirigeants et les commissaires aux comptes ont reçu l'agrément de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima) pour pratiquer les

opérations de réassurance dans tous les pays de la zone Cémac. Sur le plan des distinctions, Andrew Gwodock, administrateur-directeur général de la SCG-Ré, a reçu en 2017 le prix du meilleur manager africain de l'année, prix décerné par le CEO Today Africa Award. Le Conseil international des managers africains a également décerné l'année dernière au Dr Andrew Gwodock, l'Oscar de l'excellence des managers africains. C'est donc une année 2017 qui a été radieuse pour la Société commerciale gabonaise de réassurance, et ce malgré la crise.

Conseil d'administration de la CPG

Le patronat veut s'impliquer davantage dans le domaine social



Photo : D.R

Une vue des membres du Conseil d'administration de la CPG.

AEE
Libreville/Gabon

LA Confédération patronale gabonaise (CPG) a tenu le 29 juin, au Méridien Ré-Ndama, un conseil d'administration ordinaire en vue de la mise en œuvre du plan d'actions arrêtées lors de l'autre Conseil tenu en juin 2017 et devant couvrir la période 2017-2019. Ce plan d'actions prévoit, entre autres, la modernisation du fonctionnement de la CPG, avec un accent dans les domaines du social, de l'emploi et de la formation. Il englobe dans le même sens l'implication accentuée de la CPG dans la promotion des PME et de l'entrepreneuriat. Celui-ci est présenté par le président de la CPG, Alain Ba Oumar en ces termes : « En juin 2017, en présence de SE le Premier ministre, le Conseil d'administration a

adopté un plan d'actions pour la période 2017-2019 en cinq points. Ces points sont la modernisation du fonctionnement de la CPG pour la rendre plus efficace, et plus inclusive sans une action agressive pour essayer d'obtenir l'amélioration du climat des affaires, notamment la dette et d'autres problèmes relatifs au climat des affaires. C'est accentuer l'action de la CPG dans le domaine du social, de l'emploi et de la formation. C'est amorcer un intérêt renouvelé et plus important de la CPG pour la PME, c'est-à-dire que la CPG a décidé d'œuvrer plus que par le passé pour la promotion des PME et l'entrepreneuriat et pour se doter d'un siège social. Et donc, il est normal que quelque temps plus tard, nous puissions nous retrouver pour faire le bilan de notre année de travail, et des résultats obtenus et des résultats à obtenir davantage. »

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA JEUNESSE, CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA VALIDATION DE LA STRATEGIE DE REALISATION DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU GABON

No de Prêt : 8582 GA
No de référence : AM/CS/11-2018/UCP-PRODECE du 05/07/2018

- La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ÉTAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ÉTAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.
- Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les services d'un **Consultant individuel chargé de la validation de la stratégie de réalisation de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Gabon.**
- Le Consultant aura pour mission d'analyser l'ensemble des documents élaborés par la Cellule technique, et de formuler des recommandations susceptibles de compléter et d'affiner la méthodologie globale de l'enquête ainsi que les différentes phases de l'opération.
- Le PRODECE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services. Ces informations doivent être fournies au moyen d'un dossier comprenant :
 - une lettre de candidature adressée au Coordinateur de l'UCP-PRODECE ;
 - les copies certifiées conformes des diplômes ;
 - un Curriculum vitae ;
 - les attestations de service fait.
- Les critères de sélection sont :
 - être titulaire d'un diplôme universitaire en Statistique ou démographie ou d'un diplôme équivalent (minimum BAC + 5) ;
 - avoir une expérience professionnelle d'au moins 8 ans en matière d'enquêtes sur l'emploi et le secteur informel ;
 - avoir 10 ans d'expérience dans les techniques de sondage, de collecte, de mise en œuvre des outils de traitement de données statistiques et de gestion des données sur l'emploi ;
 - avoir conduit au moins 3 missions d'exécution de grandes opérations de collecte de données sur l'emploi ;
 - une expérience dans les projets de développement financés par les bailleurs de fonds serait un atout.
- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).
- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville – Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com.
- Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA VALIDATION DE LA STRATEGIE DE REALISATION DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU GABON** ».
- Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **20 juillet 2018 à 13 heures 00** (heure locale).
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

L'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville – Gabon
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. 00 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com